

COLLEGE THERESIEN CADET
69 Allée du Jardin
97439 Piton Sainte-Rose
☎47.20.85 - FAX 47.28.12



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Sainte-Rose, le 05/05/2022

Mme CLERIL-AGRIODOS
Cheffe d'Etablissement

A

Mesdames et Messieurs
Les Parents d'élèves

Nom : Prénom :
Classe :

OBJET : Inscription 6^{ème} 2022 – 2023 et/ou nouveaux arrivants

Dossier d'inscription

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

L'inscription de votre enfant ne sera définitive que lorsque les formalités suivantes seront accomplies.
Vous devez nous fournir obligatoirement une adresse mail valide.

Le dossier sera également disponible sur le site du collège : <http://college-theresien-cadet.ac-reunion.fr/>

Pièces à fournir:

Vie Scolaire :

- ✓ Photocopie de toutes les pages du livret de famille
- ✓ **En cas de divorce** : photocopie du Jugement de divorce, tutelle, (...)
- ✓ Photocopie d'un justificatif d'adresse **datant de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité...)**
- ✓ Photocopie d'un justificatif de téléphone (ligne fixe ou portable)
- ✓ La Fiche Cyclonique complétée et signée
- ✓ La Fiche Autorisations Entrées et Sorties du collège complétée et signée
- ✓ La fiche de demande d'option
- ✓ Autorisation sortie pédagogique pour les élèves placés en famille d'accueil
- ✓ **Si lors de la visite au collège votre enfant n'a pas été pris en photo** : fournir une photo d'identité avec nom et prénom de l'élève (Possibilité d'envoyer par mail une photo d'identité numérisé à l'adresse suivante : vie-scolaire1.9740044E@ac-reunion.fr avant la date d'inscription avec nom prénom et date de naissance de l'enfant)

Gestion - Bourse :

- ✓ Fiche Demi-pension
- ✓ **RIB du responsable légal (inscrire au dos NOM – PRENOM – DATE NAISSANCE de l'enfant)**
(La demande de bourse sera à faire via internet à partir du mois de **septembre 2022**)

Infirmierie :

- ✓ Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- ✓ Allergies alimentaires : **fournir un certificat médical**

FACULTATIF

Association Sportive (AS) : Cotisation annuelle 5€(payable à la rentrée)

FSE (Foyer socio-éducatif) (activité pause méridienne) : Cotisation annuelle : 5€

Transport : (voir dossier CIREST en ligne)